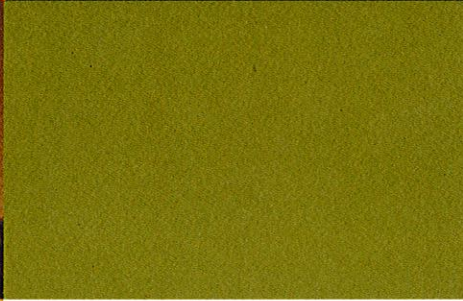
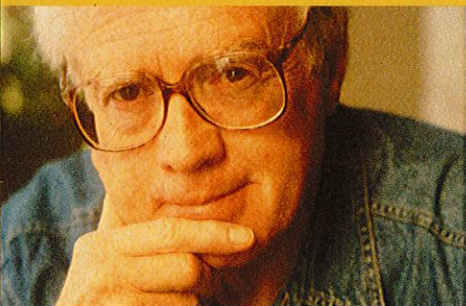
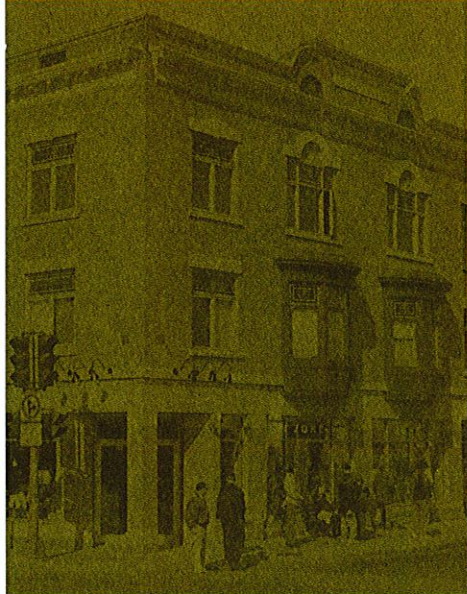
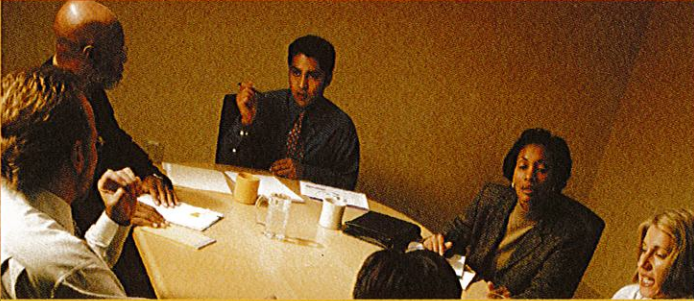
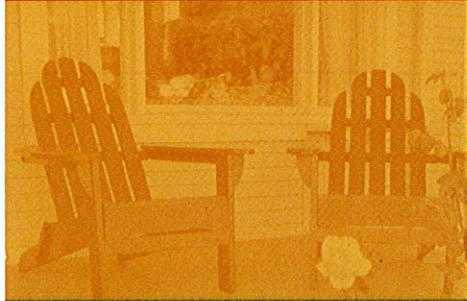
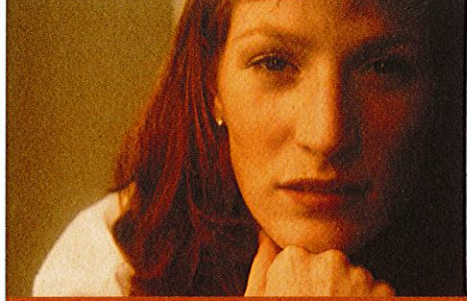
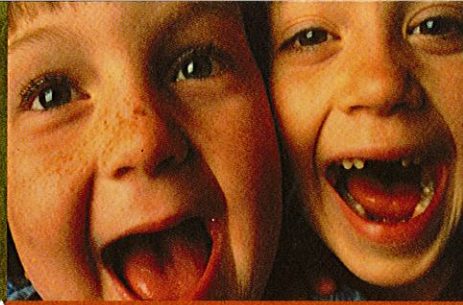


RAPPORT ANNUEL 2013
CONSEIL DE QUARTIER
DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

Mon quartier

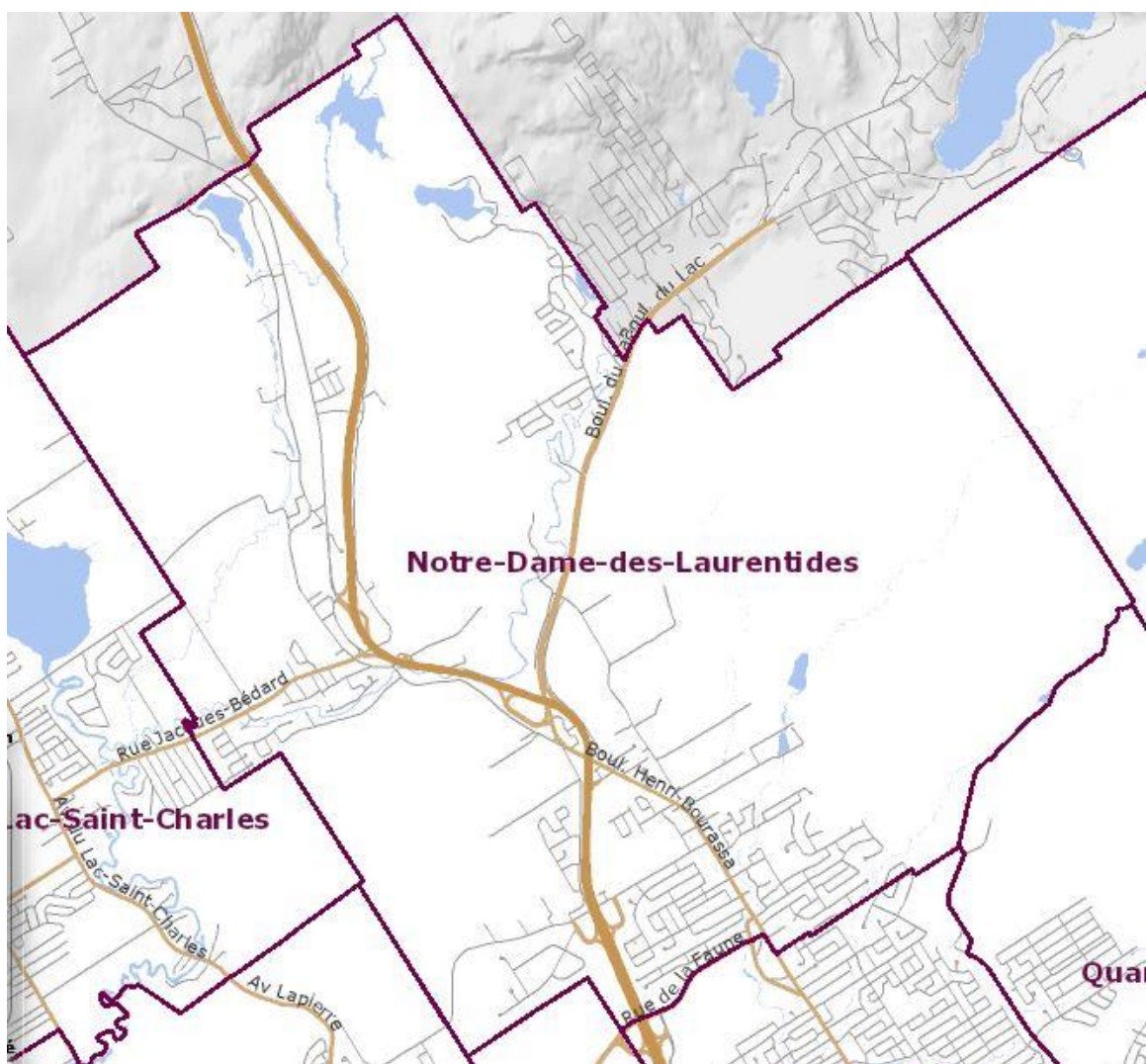
j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2013

**CONSEIL DE QUARTIER
DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES**



Le 9 avril 2014

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de la présidente	3
2.	Composition du conseil d'administration.....	4
3.	Limites du quartier	5
4.	Fonctionnement du conseil de quartier.....	6
5.	Consultations publiques.....	7
6.	Les réalisations en 2013	11
7.	Conclusion.....	13
8.	Plan d'action 2014.....	13
9.	Bilan et états financiers au 31 décembre 2013	13

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous présenter le rapport annuel du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides (CQNDL) pour l'année 2013. Ce rapport a pour but de dresser un bilan des actions réalisées et des mandats poursuivis par le conseil.

Dans un premier temps, je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont œuvré au sein du CQNDL en 2013. Cette année fut une année de changements. En effet, en plus des 6 nouveaux administrateurs élus cette année, du changement de présidence, le CQNDL profite de la présence du nouveau conseiller municipal de notre arrondissement.

La question de la sécurité au niveau de l'éclairage au Parc-O-Bus du terminus du zoo est toujours en suivi. Différents sujets, tels que la sauvegarde de la chapelle Bon-Pasteur, ont retenu notre attention.

Nous avons été consultés sur différents projets de modification de zonage, dont celui de Nodélo et de la rue Léo-T.-Julien. Des recommandations ont d'ailleurs été soumises. L'Organisme des bassins versants de la Capitale nous a présenté son plan directeur de l'eau (PDE) et nous avons accepté d'y collaborer à certains niveaux.

Nous tenons aussi à remercier l'Arrondissement de Charlesbourg du soutien apporté durant toute l'année.

L'année 2014 commence sur une note de structure. Le CQNDL est à élaborer un plan d'action afin d'officialiser certaines lignes de conduite ainsi qu'un cadre dans lequel concentrer ses efforts.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lisette Pelletier'.

Lisette Pelletier
Présidente

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Lisette Pelletier, présidente
- Marie-Christine Gingras, vice-présidente
- Marie-Claude Robitaille, secrétaire
- Pier-Alexandre Bernier, trésorier
- Jacqueline Bélanger, administratrice
- Caroline Kirouac, administratrice
- Louis Faille, administrateur
- Claude Auclair, administrateur
- Lawrence Allison, administrateur

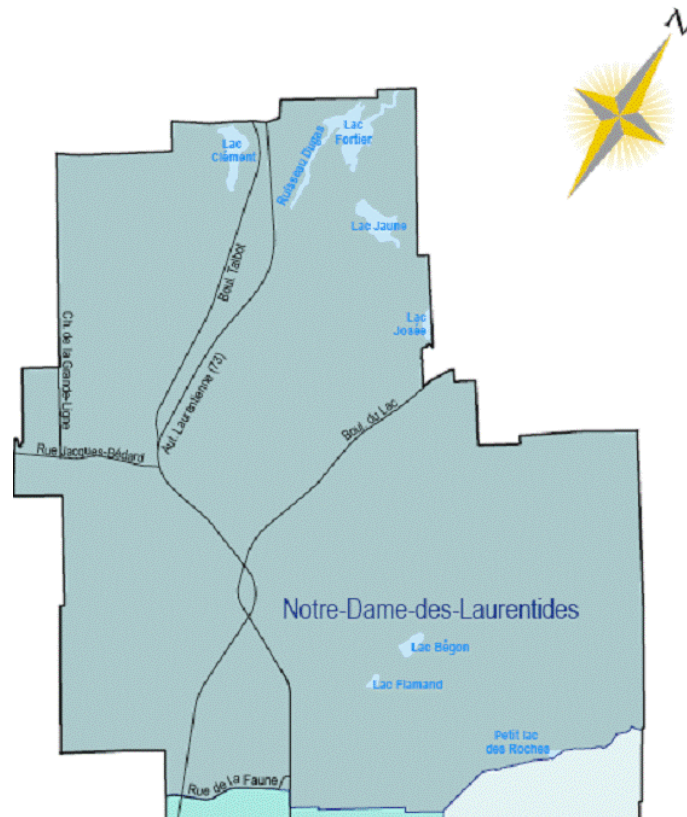
M. Jean-Marie Laliberté, conseiller municipal, siégeait également, et ce, sans droit de vote. Il a été représentant de janvier à novembre 2013. Avec la tenue des élections municipales en novembre 2013, M. Patrick Voyer agit dorénavant comme conseiller municipal.

M. Alexandre Armstrong, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, a assuré le soutien technique et informatif auprès du conseil d'administration en 2013.

M^{me} Francine Lafrenière a assumé la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration en 2013.

3. LIMITES DU QUARTIER

Les limites du territoire du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides sont illustrées par la carte ci-dessous :



4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Séances du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides en 2013	
9 janvier	5 juin
6 février	4 septembre
6 mars	2 octobre
10 avril (AGA)*	6 novembre
1er mai	4 décembre

*Assemblée générale annuelle

5. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Charlesbourg à donner leur opinion sur quatre projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

DEMANDE D'OPINION SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG SUR L'URBANISME, R.C.A.4V.Q. 4, RELATIVEMENT À L'AUTORISATION D'UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL AU NORD DE LA RUE GEORGE-MUIR, ZONES 41092HA, 41101HA ET 41154HA - DISTRICT DES MONTS, R.C.A.4V.Q. 73

Demande d'opinion

Tenue le 6 février 2013 au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret
35 citoyens étaient présents

Objet de la demande d'opinion

Modifier la réglementation en vigueur sur un territoire compris approximativement entre l'autoroute Laurentienne, le boulevard Henri-Bourassa, la rue George-Muir et la rue Bernier, afin d'y permettre un développement résidentiel et commercial de plus forte densité.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Charlesbourg **de ne pas adopter** tel quel le « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 41092Ha, 41101Ha et 41154Ha, R.C.A. 4V.Q. 73 » et de le modifier quant aux aspects suivants :

- Abaisser la limite acceptable de bruit à l'intérieur des résidences à 30 décibels;
- Augmenter la largeur de la zone tampon entre le développement résidentiel et l'autoroute à 100 m;
- Limiter à 6 étages la hauteur permise sur l'ensemble du territoire visé par le règlement;
- Exiger des passages piétonniers sur l'ensemble du territoire visé par le règlement, afin d'assurer la fluidité des piétons et réduire les déplacements automobiles;
- Assurer l'approvisionnement en services aux résidents (écoles, transport en commun, etc.) de façon proactive et ne pas attendre que les services du secteur soient surchargés avant d'agir.

PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG SUR L'URBANISME R.C.A.4V.Q. 4 RELATIVEMENT À LA PRESCRIPTION D'UNE LARGEUR DE LOT MINIMALE SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE ET LA RUE DE BELLEVILLE

Demande d'opinion

Tenue le 5 juin 2013 au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret

31 citoyens étaient présents

Objet de la demande d'opinion

Modifier la réglementation en vigueur dans les zones 41011Fb, 41014Fb et 41022Ha, afin de permettre la réalisation d'un projet de développement résidentiel dans le secteur des rues du Léman et de Chavannes.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Charlesbourg **de ne pas adopter** à la séance du 11 juin 2013 le « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 41011Fb, 41014Fb et 41022Ha, R.C.A. 4V.Q. 79 » et de :

- Reporter l'assemblée publique de consultation en vertu de la L.A.U. au mois de septembre 2013, afin de permettre aux citoyens de s'informer davantage sur le projet;
- Rendre disponible aux citoyens toute l'information pertinente en lien avec le projet;
- Inviter les citoyens à une rencontre d'information avec le promoteur du projet immobilier qui n'aura pas lieu pendant la période des vacances estivales;
- Faire parvenir directement à la résidence des citoyens les invitations aux activités d'information et de consultation;
- Trouver une solution aux problématiques de sécurité routière actuellement vécues par les résidents du quartier attendant à la rue Léo-T.-Julien avant de développer davantage le secteur;
- Prévoir un accès supplémentaire pour rejoindre le nouveau développement à partir du boulevard du Lac, afin d'alléger la circulation sur la rue Léo-T.-Julien;
- Évaluer les besoins de nouvelles résidences en fonction du stock de maisons actuellement disponibles avant d'autoriser un tel développement;
- Assurer le maintien de l'homogénéité du quartier attendant à la rue Léo-T.-Julien;
- Protéger le lac existant.

DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER SUR LE PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG SUR L'URBANISME, R.C.A. 4V.Q. 4, AFIN D'AUTORISER L'ORGANISME LA MAISON DES JEUNES LA MARGINALE INC. À EXERCER UN USAGE DU GROUPE C3, SANS AMÉNAGEMENT DE CASES DE STATIONNEMENT, R.C.A. 4V.Q. 92

Demande d'opinion

Tenue le 2 octobre 2013, au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret

2 citoyens étaient présents

Objet de la demande d'opinion

Permettre à l'organisme La Maison des jeunes La Marginale inc. d'exercer, sur le lot numéro 1 120 734 du cadastre du Québec, un usage du groupe C3, sans aménagement de cases de stationnement.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Charlesbourg d'adopter le « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Maison des jeunes La Marginale inc. pour l'utilisation du lot numéro 1 120 734 du cadastre du Québec, R.C.A. 4V.Q. 92 ».

DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG SUR L'URBANISME, R.C.A.4V.Q. 4, AFIN DE MODIFIER LA CARTOGRAPHIE DES ZONES DE CONTRAINTES DANS CERTAINS SECTEURS, R.C.A.4V.Q. 102

Demande d'opinion

Tenue le 4 décembre 2013 au Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret
1 citoyen était présent

Objet de la demande d'opinion

Modifier la réglementation afin de modifier la cartographie des zones de contraintes, soit établir le périmètre d'un nouveau secteur à potentiel karstique et corriger la limite de la zone inondable, en retirant un secteur de cette zone.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Charlesbourg d'adopter le « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 41033Ha, 41045Ma, 41055Ha, 41056Ha, 41066Fb et 41144Ha, R.C.A. 4V.Q. 102 ».

6. LES RÉALISATIONS EN 2013

JANVIER 2013

M. Charles Pagé, de la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, de l'Arrondissement de Charlesbourg, présente les activités de loisirs hivernales pour la famille.

FÉVRIER 2013

M^{me} Johanne Lavallée est désignée représentante du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides, auprès de l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale).

M. Pier-Alexandre Bernier, membre du CQNDL, est nommé responsable de la mise à jour mensuelle du blogue du CQNDL.

MARS 2013

M. Jean-Pierre Guillot, président de la Société d'horticulture et d'écologie de Charlesbourg (SHEC), présente les activités offertes au sein de cet organisme.

Cinq membres du conseil de quartier ont été invités par des représentants de Leboeuf Société immobilière (LSI) en vue de leur fournir davantage d'information sur le projet Nodélo.

Le Service d'ingénierie de la Ville confirme le degré de dangerosité sur la rue Sherwood. Il prévoit la construction de trottoirs pour 2014.

MAI 2013

La Maison des jeunes La Marginale demande la collaboration du CQNDL pour la conception d'un jardin communautaire.

Le CQNDL reçoit les inquiétudes de citoyens, préoccupés par la vente de la chapelle du Bon-Pasteur et d'un couvent adjacent. On demande l'intervention du CQNDL pour faire valoir la préservation de ce patrimoine.

SEPTEMBRE 2013

M. Alain Marchand, directeur de l'Arrondissement de Charlesbourg, présente le Plan d'affaires 2012-2015 de l'Arrondissement.

Le CQNDL se dote de 5 comités : Comité sur la sécurité, Comité sur la visibilité du conseil de quartier, Comité culturel, Comité patrimoine et Projet jardin communautaire.

Le CQNDL propose une série de conférences à l'occasion de ses séances.

MM. Claude Auclair et Lawrence Allison se voient dans l'obligation de démissionner du CQNDL, pour des raisons professionnelles.

OCTOBRE 2013

La page Facebook du CQNDL est créée.

Un article traitant du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides est paru dans le journal Le Charlesbourg Express.

Deux membres du CQNDL ont rencontré MM. Charles Pagé et Sébastien Milton, de la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. À cette occasion, les participants ont été sollicités pour faire part d'idées quant à l'aménagement du parc Bon-Pasteur (patinoire, installation de tables de pique-nique, sentiers, jeux d'eau, etc.).

NOVEMBRE 2013

M^{mes} Caroline Brodeur et Nancy Dionne, respectivement directrice et directrice adjointe de l'Organisme des bassins versants de la Capitale présentent leur organisme, et plus particulièrement son plan directeur de l'eau.

Le CQNDL accueille le nouveau conseiller municipal, M. Patrick Voyer.

DÉCEMBRE 2013

Le CQNDL cible trois actions parmi le plan d'action global de l'Organisme des bassins versants de la Capitale, sur lesquelles il pourrait contribuer. Celles-ci concernent le plan directeur de l'eau.

7. CONCLUSION

Tout au cours de l'année, les membres du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides ont assuré un rôle de vigie sur différents dossiers touchant leur milieu de vie.

À l'écoute des citoyens, et en collaboration avec leur conseiller municipal et les fonctionnaires de la Ville, ils ont exercé leur pouvoir d'influence tantôt pour émettre leurs recommandations sur des projets de modification aux règlements d'urbanisme, tantôt pour proposer un nouvel aménagement du territoire.

Leur implication témoigne invariablement du désir d'offrir à l'ensemble des citoyens du quartier un endroit où il fait bon vivre.

8. PLAN D'ACTION 2014

Voici quelques actions prévues par le conseil de quartier pour l'année 2014 :

- La poursuite de conférences lors des séances du conseil de quartier
- Le partenariat en continu avec la Maison des jeunes La Marginale
- L'éclairage du Parc-O-Bus du stationnement du zoo
- La poursuite des activités de représentation auprès de la Société historique de Charlesbourg et de l'Organisme des bassins versants de la Capitale
- La promotion du conseil de quartier
- Une information régulière sur le blogue du conseil de quartier
- La tenue du concours « Le plus gros légume » lors de la Fête de quartier

9. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

En 2013, le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a dépensé un montant de 1 012,36 \$ pour couvrir les frais de fonctionnement et les projets du conseil.

Au 31 décembre 2013, le conseil de quartier dispose d'une somme de 364,49 \$.

CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>434,49</u>	<u>1714,82</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	70,00	140
Actif net	<u>364,49</u>	<u>1574,82</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>434,49</u>	<u>1714,82</u>

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

LE CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	0	1500
Subvention - projet terminus du Zoo	0	0
Commandite concours « Maisons fleuries »	0	300
Produits de l'exercice 2013	0	1800
 Charges		
Fonctionnement	1012,36	788,96
Projets	0	197,97
Charges de l'exercice 2013	1012,36	986,93
Excédent des produits par rapport aux charges	-1012,36	813,07
Actif net affecté au projet « Maisons fleuries »	0	-102,33
Actif net non affecté exercice terminé le 31 décembre 2013	-1012,36	710,74
Actif net non affecté au début de l'exercice	1454,74	744
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	442,38	1454,74